

Travailler au Québec dans l'industrie maritime

Le Canada est constitué de dix provinces et de trois territoires. Le Québec est une province majoritairement francophone située entre l'Ontario et les provinces de l'Atlantique. Il est traversé par le Saint-Laurent, un des plus grands fleuves au monde, qui le relie aux Grands Lacs et à l'océan Atlantique. C'est l'une des plus importantes voies de navigation intérieure du globe. C'est pourquoi, l'industrie maritime est un véritable moteur pour l'économie québécoise.

L'industrie du transport maritime au Québec

L'industrie du transport maritime au Québec est composée de centaines d'entreprises qui représentent environ 18 000 emplois directs et indirects. Les secteurs d'activité sont variés : transport de marchandises diverses, traverses, dessertes, croisières et excursions, services portuaires, arrimage, remorquage, pilotage, sécurité maritime, réparation navale, etc.

Le transport maritime au Québec c'est :

- Des retombées économiques de l'ordre de 1,8 milliard de dollars par année ;
- Une quinzaine de ports commerciaux situés tout le long du Saint-Laurent et du Saguenay ;
- Environ 300 entreprises actives dans le transport, les services portuaires et les services maritimes ;
- Plus de 100 millions de tonnes de marchandises transbordées dans les ports du Québec chaque année ;
- Plus de six millions de passagers transportés annuellement sur les traversiers et les navires de croisière domestique.



crédit photo : Port de Québec

Des besoins grandissants en main-d'œuvre

Présentement, l'industrie maritime au Québec fait face à des enjeux majeurs concernant la main-d'œuvre. Le vieillissement de la main-d'œuvre en emploi, les départs massifs à la retraite à moyen terme et le manque de relève sont la conséquence directe d'un manque de candidats qualifiés et de candidats avec expérience.

On prévoit l'embauche d'environ 7 000 personnes d'ici 10 ans.

Les métiers les plus en demande au niveau du personnel navigant sont :

- Capitaines et officiers de pont avec brevet supérieur de compétences
- Officiers mécaniciens

Des salaires élevés

Les salaires sont généralement très alléchants, se situant bien au-dessus de la moyenne québécoise des métiers spécialisés.

En général, le personnel navigant travaille entre six et neuf mois par année.

Démarches pour travailler dans l'industrie maritime au Québec

Les emplois de personnel navigant sont des métiers réglementés pour lesquels un brevet canadien de compétences émis par le ministère des Transports du Canada est exigé. Au Canada, les documents maritimes d'autres pays ne sont pas reconnus automatiquement. Si vous détenez un brevet de compétences vous permettant d'exercer un des métiers en demande et que vous désirez travailler dans l'industrie maritime au Québec ou de toute autre province canadienne, vous devez entreprendre un processus de demande d'équivalences auprès de Transports Canada. Pour obtenir une reconnaissance d'équivalence de votre brevet ainsi que de votre temps de service en mer, vous devez vous conformer aux conditions suivantes :

- 1 Détenir un brevet valide émis sous la convention STCW 95, sans limites de tonnage et sans limites de voyage. Le temps de mer est vérifié. Le temps à proximité du littoral n'est pas reconnu.
- 2 Faire traduire les documents officiels en français ou en anglais. Le sceau officiel est nécessaire.
- 3 Obtenir la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu avec une carte de résident permanent.
- 4 Faire analyser votre dossier auprès de Transports Canada. Les documents originaux sont nécessaires à l'analyse du dossier (Carnet de marin, brevet valide, certificats des formations suivies et les relevés de notes).
- 5 Transports Canada procédera à l'authentification du brevet par votre pays d'origine. Ce processus peut prendre jusqu'à un an.

Après examen de votre dossier, vous devrez généralement réussir un certain nombre d'examen et de formations obligatoires pour obtenir votre brevet canadien. Ces exigences visent à assurer la connaissance du système maritime canadien et les particularités des réglementations de navigation propres au Canada. Généralement, pour un officier supérieur, la durée du parcours est évaluée entre 8 et 12 mois. Un programme d'aide financière du ministère des Transports du Québec peut allouer un soutien financier de 50% des frais de scolarité pour des cours menant à l'obtention d'un brevet d'officier.

Veillez noter que, lors d'un premier emploi au Canada, les nouveaux arrivants sont souvent intégrés à un niveau inférieur au brevet reconnu par Transports Canada. Lors de cette période, les candidats doivent démontrer leurs compétences techniques et surtout, leur capacité d'adaptation au style de gestion de l'entreprise.

Établissements de formation

Au Québec, il existe un seul établissement offrant une formation menant à l'obtention des brevets d'officier de navigation et de mécanique : l'Institut maritime du Québec situé à Rimouski.

Dans les autres provinces canadiennes, il existe quatre autres écoles maritimes offrant des formations menant à l'obtention des brevets d'officier de navigation et de mécanique. Ces écoles sont localisées en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Bien que l'anglais soit la langue de travail dans certaines entreprises maritimes, la maîtrise du français constitue un atout majeur pour la recherche d'un emploi dans l'industrie maritime au Québec.

Renseignements complémentaires

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime :

www.csmoim.qc.ca

Transports Canada : www.tc.gc.ca

Institut maritime du Québec : www.imq.qc.ca

Immigration-Québec : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada : www.cic.gc.ca

Emploi-Québec : www.imt.emploi.quebec.net